

Diversités des agricultures dans la (les) filière(s) équine(s)

**Vial C.^{1,2}, Fleurance G.^{1,3}, Bigot G.⁴, Heydemann P.¹, Pickel-Chevalier S.⁵, Clément F.¹,
Cressent M.¹, Troy C.⁶, Palazon R.⁷, Cadore J.L.⁸**

¹ Ifce, pôle développement innovation et recherche, F-61310 Exmes

² MOISA, INRA, CIHEAM-IAMM, CIRAD, Montpellier Supagro, Univ Montpellier, Montpellier, France

³ Université Clermont Auvergne, INRA, VetAgroSup, UMR Herbivores, F-63122 Saint-Genès-Champanelle

⁴ Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRA, Irstea, VetAgro Sup, UMR Territoires, F-63000 Clermont–Ferrand

⁵ Université d'Angers, ESTHUA, Espaces et Sociétés (ESO) CNRS UMR 6590

⁶ IFCE-Observatoire Equi-ressources, Haras national d'Uzès, 30700 Uzès

⁷ Institut de l'Élevage, Agrapôle, 23 rue Jean Baldassini, F-69364 Lyon

⁸ Université de Lyon, VetAgro Sup, Campus vétérinaire, UMR INRA 754, F-69007 Lyon

Correspondance: celine.vial@inra.fr

Résumé

Cet article présente un état des lieux de la filière équine, parcourant les segments qui la composent et soulignant la diversité qui la caractérise à de nombreux niveaux. Cette diversité est liée à la présence des équidés au sein de territoires variés, à des ressources humaines diverses et à une constante adaptation des usages du cheval aux évolutions de la société. L'image élitiste et non-agricole du cheval est obsolète et la diversité de la filière équine est source d'externalités largement positives aux niveaux agricole et territorial, en termes économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Du fait d'un développement assez récent mais néanmoins important de la filière équine, nombre de sujets de recherche restent à explorer. Il est toutefois certain que la diversité qui caractérise cette filière, bien que pouvant pénaliser sa visibilité, est un atout à exploiter à de nombreux niveaux, lui conférant capacité d'adaptation et pluralité de retombées.

Mots-clés : Equidés ; Produits et services ; Acteurs ; Impacts

Abstract: Diversity of agricultures in the horse industry

This article presents the equine industry and its segments. It highlights the diversity that characterizes the horse industry on many levels. This diversity is firmly linked to the presence of equine in diverse areas, to varied human resources and to a constant ability to adapt horse uses to the changes in society. This occurs in spite of the elitist and non-agricultural image of horses that remains in place even though it is obsolete today. The equine sector is a source of significant positive externalities on agricultural and territorial levels, in terms of economic, social, cultural and environmental effects. Because of the recent but nonetheless important development of the equine sector, many research topics remain to be explored. Even if the diversity that characterizes the horse industry can affect its transparency, there is no doubt that it is an asset that can be used on many levels, giving the horse industry its adaptability and its plurality of externalities.

Keywords: Equine ; Products and services ; Stakeholders ; Impacts

1. État des lieux : les différents statuts du cheval et la diversité structurelle de la filière équine

1.1 Une filière composée de quatre segments distincts mais interdépendants

Le monde du cheval regroupe en une même filière l'ensemble des produits et des acteurs économiques qui ont pour dénominateur commun le cheval. A ce titre, elle est donc plurielle, de l'élevage aux produits et services liés au cheval (heures d'équitation, paris sur les courses, transport attelé, pension, etc.). Elle représente environ un million d'équidés pour 14 milliards d'euros de flux financiers annuels ; 9,1 milliards proviennent des paris dont 6,5 milliards sont redistribués directement aux parieurs (Ifce-OESC, chiffres clés, 2017). En termes d'emplois, elle comprend 180 000 travailleurs dont 57 000 en activité principale (chiffres 2012), (Troy et Gelin, 2016) et 25 600 salariés agricoles (Ifce-OESC, chiffres clés 2017) (Figure1).

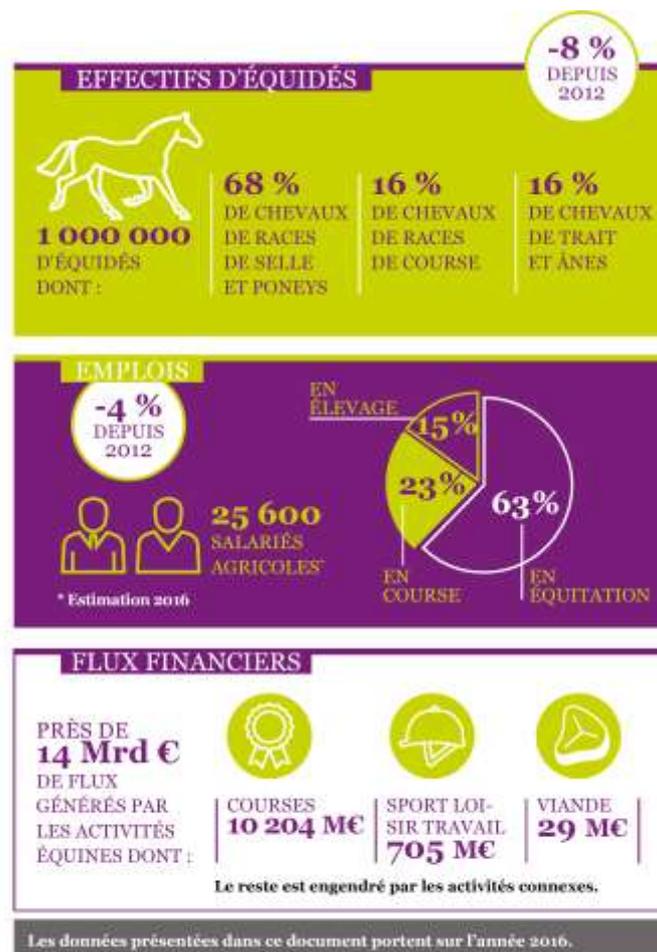


Figure 1 : Principales données chiffrées de la filière équine (Ifce-OESC 2017 – SIRE – SSP d'après Douanes, FranceAgriMer, enquêtes OESC, CMSA)

Elle est organisée en quatre segments (Ifce, 2011) aux fonctionnements et aux institutions distincts (Figure 2).

- **Un segment Courses** historiquement très organisé : les fonctions collectives sont portées par deux sociétés « mères », Le Trot pour les courses de trot et France Galop pour les courses de plat et d'obstacles dont les origines remontent au 19^{ème} siècle. Outre la gestion des hippodromes et centres d'entraînement parisiens, elles assument des fonctions juridictionnelles, disciplinaires et financières qui conditionnent entièrement l'économie de ce secteur. En province, l'organisation des

courses est portée par 229 sociétés fédérées régionalement et nationalement. L'organisation des paris hors hippodrome est assurée à la fois par le PMU (Pari Mutuel Urbain) mais aussi depuis 2010 par huit opérateurs agréés par l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL) pour l'organisation de paris hippiques en ligne. Le segment « courses » représente en 2016, 236 hippodromes en activité (dont un quart organise seulement une à deux réunions par an) accueillant plus de 18 000 courses par an et rassemblant plus de 28 000 chevaux à l'entraînement (Ifce-OESC, chiffres clés 2017).

- **Deux segments Sport-loisir et Travail** à la structuration récente : concernant le segment *Sport - loisir*, la Société Hippique Française (SHF) est devenue en 2011 la société mère du cheval et du poney de sport. Elle rassemble les acteurs liés à l'élevage : production, valorisation, commercialisation. Elle structure la politique de l'élevage et son développement : coordination des programmes d'élevage, organisation des circuits de valorisation, développement d'outils d'aide à la commercialisation, etc. Le développement des utilisations sportives et de loisir est, quant à lui, porté par la Fédération Française d'Équitation (FFE). Au travers des clubs qui y adhèrent, ses missions statutaires portent sur la délivrance de licences sportives et de diplômes, l'élaboration des règlements sportifs pour l'organisation de compétitions amateurs et professionnelles dans une trentaine de disciplines équestres, et l'appui au « Haut Niveau ». L'équitation est le 4^{ème} sport national (3^{ème} jusqu'en 2016) avec environ 650 000 licenciés, 9 400 établissements équestres et plus de 1 600 000 participant à des compétitions (Ifce-OESC, chiffres clés 2017).

Sur le segment *Travail*, la Société Française des Équidés de Travail (SFET) s'est constituée, en 2012, autour des trois fédérations fondatrices : France Trait, la Fédération des Chevaux de Territoire et France Anes et Mulets, qui rassemblent 24 races françaises d'équidés. Ses missions consistent à proposer une politique globale pour améliorer l'élevage (sélection, amélioration génétique), la formation, la valorisation, la commercialisation et pour promouvoir l'utilisation des chevaux de trait, ânes, mulets et équidés de territoire.

- **Un segment Viande chevaline** structuré comme les autres filières de boucherie : il s'organise autour d'une interprofession (Interbev Equins - section équine d'Interbev, l'interprofession du bétail et des viandes). Elle rassemble une dizaine d'organismes représentatifs des producteurs, commerçants, coopératives, industriels, bouchers chevalins et distributeurs. Son rôle est de défendre les intérêts communs, de l'élevage aux activités industrielles, artisanales et commerciales. Ce secteur représente environ 13 000 équidés abattus en 2016, 12 000 TEC¹ importées et plus de 12 000 tonnes de viande consommée (Ifce-OESC, chiffres clés 2017).

La différenciation historique entre les segments a abouti à une structuration spécifique. Mais ces segments ne sont pas totalement indépendants : chevaux, travailleurs et structures sont pour partie communs. Ainsi, en fin de carrière, une partie des chevaux de course ou de selle rejoint le secteur de la viande ; la viande chevaline produite et consommée en France étant principalement issue de chevaux adultes réformés. Les chevaux de course peu performants sont aussi pour partie revendus pour être utilisés sous la selle : le Trotteur français est par exemple la principale race achetée pour l'équitation d'extérieur (Ifce-OESC, 2010).

Il existe, même si cela est minoritaire, des éleveurs qui produisent de façon combinée dans plusieurs secteurs (Ifce-OESC, 2016a) ainsi que des salariés agricoles qui changent de secteur d'activité au cours de leur carrière (Ifce-OESC, 2016b). Les vétérinaires, les maréchaux-ferrants, les équipementiers, etc. sont des prestataires qui exercent de façon transverse. De même, les organismes techniques et scientifiques, publics ou para-publics, tels que l'Ifce, l'INRA, l'Institut de l'élevage ou les Chambres d'agriculture concourent au développement de l'ensemble de la filière cheval. Il existe

¹ TEC : Tonne Equivalent Carcasse

également quelques organismes professionnels fédérateurs transversaux (Conseils des chevaux, GESCA, Fédération nationale du cheval, Hippolia : Pôle de compétitivité filière équine).



Figure 2 : Principaux acteurs de la filière équine (Source : Ifce, 2016)

1.2 Diversité des produits et services

Chaque segment de la filière équine est marqué par une grande diversité de produits et services.

Au cours des siècles, le statut et les usages des chevaux ont évolué en s'adaptant aux transformations de la société. « Si leurs fonctions traditionnelles (la guerre, la traction animale) se sont restreintes, leur devenir, dans une économie des loisirs, se construit autour d'une variété d'usages, allant des plus notoires (courses, sports, loisirs, spectacles...) aux plus nouveaux (cheval territorial, tourisme, équithérapie, insertion sociale...) » (Vial et Leroy-du-Cardonnoy, 2017). Ainsi, la multiplication actuelle des usages du cheval est un fait marquant de ce dernier quart de siècle. Elle touche plus particulièrement le segment des sports et loisirs avec le développement de nouvelles disciplines équestres telles que l'endurance, le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition), l'équitation à poney, le horse-ball, la randonnée, l'équitation américaine, l'équitation éthologique... Mais on constate également un renouveau d'usages plus traditionnels liés à l'utilisation de la force motrice du cheval à travers le débardage, le cheval agricole, l'hippomobilité ou encore le cheval territorial (utilisation du cheval pour remplir des missions de service public : gestion des déchets et des espaces verts, prévention et sécurité, ...). Enfin, de façon plus récente le statut du cheval évolue, orientant ses usages à travers un recentrage sur la relation homme-cheval : cheval de compagnie, travail à pied du cheval, équithérapie, réinsertion sociale...

Cette diversité d'usages et d'usagers ainsi que l'essor et la transformation du marché (diffusion sociale, féminisation, rajeunissement des cavaliers, multiplication des activités et des types de pratiquants - occasionnels, assidus, propriétaires, etc.) favorisent l'affirmation de nouveaux secteurs, notamment dans le commerce des produits et services équins, qui se disséminent sur tout le territoire français, avec cependant d'importantes disparités (Greffé et Pickel-Chevalier, 2015 ; 2017). Dès le stade de l'élevage, différents types de services sont offerts aux éleveurs amateurs comme professionnels (reproduction, poulinage, élevage du poulain, débouillage, dressage et valorisation...) (Bigot et al., 2015). Le développement de la détention d'équidés par des amateurs encourage également les agriculteurs à proposer des biens et services aux propriétaires locaux d'équins : fourrages, céréales, location ou prêt

de matériel, entretien mécanique de parcelles, prêt, location ou vente de terres, etc. (Vial et al., 2011b ; Bailey et al., 2000 ; Suggett, 1999 ; Quetier et Gordon, 2003). Au stade de l'utilisation, l'offre est très diverse (Ifce, 2011) : enseignement, coaching en compétition, prise en pension, travail, jeux et paris équestres, spectacle équestre, poulains viande, utilisation de la force motrice du cheval... L'offre récréative et touristique liée au cheval se développe également à travers l'agritourisme, l'événementiel ou le tourisme équestre... attirant à la fois des locaux et des touristes de passage.

Enfin, nombre de ces offres sont proposées de façon atomisée par de petits producteurs ou prestataires et il s'agit pour beaucoup de marchés de niche, s'adaptant à une demande locale ou proposant un bien ou service spécifique lié à des compétences particulières ou des ressources locales spécifiques (bassin d'élevage pour une race d'équidés, zone touristique d'intérêt...). Le commerce équin s'identifie donc à un méta-marché hyper-segmenté (Grefe et Pickel-Chevalier, 2015 ; 2017), émanant des consommations en cascade des professionnels et amateurs.

1.3 Diversité des structures et des acteurs

Les effectifs d'équidés, selon le SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés) qui répertorie l'ensemble des équidés présents en France, ou selon le RA (Recensement Agricole) et les statistiques agricoles qui répertorient les exploitations agricoles ayant au moins un équidé, sont illustrés dans le Tableau 1. Les chiffres montrent qu'une part importante de l'effectif d'équidés est liée à une activité professionnelle « non répertoriée agricole » (certains centres équestres, écuries de propriétaires etc.) et à l'existence de nombreux propriétaires amateurs.

Tableau 1 : Effectifs d'équidés en France et présence dans les exploitations agricoles - SIRE : Système d'information relatif aux équidés ; RA : recensement agricole. (Sources : REFERENCEs, 2016)

Données SIRE (REFERENCEs, 2016)	Données RA 2010 (Perrot et al., 2013)
1,1 million d'équidés en 2014	432 000 équidés dans 54372 exploitations agricoles
748 000 équidés de sport-loisirs	354 000 équidés de sport-loisirs et courses
198 000 chevaux de course	78000 trait et ânes
66 000 chevaux de trait	
88 000 ânes	

D'après le SIRE, le nombre d'éleveurs est de 31 340 en 2015 tandis que la Fédération Française d'Équitation (FFE) et les sociétés mères du trot et du galop dénombrent respectivement 9 400 centres équestres et 2 605 entraîneurs. L'activité d'élevage est en régression (-15% de naisseurs d'équidés depuis 2005). Un peu moins de la moitié des naisseurs d'équidés sont enregistrés dans l'Ouest de la France (anciennes régions Basse-Normandie, Pays de Loire, Bretagne) (Figure 3). Les anciennes régions Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées et Aquitaine regroupent, quant à elles, un peu plus de 25% des éleveurs en 2015. A l'inverse, le nombre d'établissements équestres est en croissance (+5% par an depuis 2005) et la plupart des régions comptent plus de 300 structures de ce type. Les anciennes régions Rhône-Alpes, Ile de France et Provence-Alpes-Côte d'Azur en comptent même plus de 700 chacune. Enfin, les entreprises d'entraînement de galopeurs et de trotteurs sont assez concentrées, en particulier dans les régions où se situent les hippodromes. Les anciennes régions Pays de Loire et Picardie en comptent plus d'une centaine chacune.

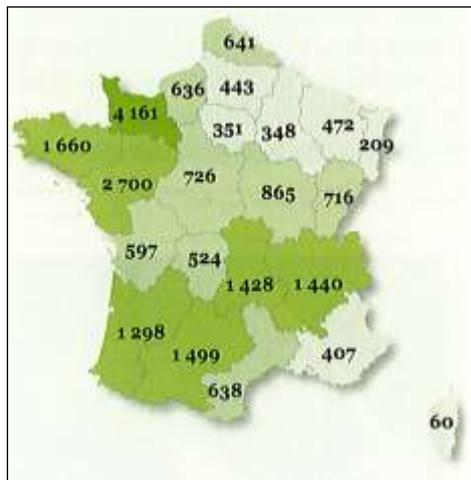


Figure 3 : Répartition des naisseurs d'équidés en France en 2015 (Source : REFErences, 2016)

1.3.1 Caractéristiques des exploitations agricoles détenant des équidés

D'après le RA 2010, plus de 80% des exploitations agricoles avec équidés ont moins de 8 UGB² équinés (Perrot et al., 2013) (Tableau 2) ; 60% d'entre elles ont seulement 1 à 3 individus, ce qui peut correspondre à un loisir de l'exploitant sans recherche de rentabilité. Les autres détiennent entre 4 et 12 équidés, laissant présager une activité de diversification (Tableau 2). Une enquête nationale précise que, selon les régions, entre un quart et la moitié de l'ensemble des élevages de chevaux sont en effet associés à d'autres productions agricoles (Morhain, 2011). Il s'agit le plus souvent d'une production bovine de viande ou de lait (plus rarement ovine) et, dans une moindre proportion, uniquement d'un atelier de grandes cultures.

Parmi les exploitations agricoles détenant plus de 8 UGB équinés, plus des 3/4 ont un atelier équin principal voire unique (Tableau 2). Près de la moitié de ces structures ont une orientation « élevage » marquée. Les effectifs de juments sont de 15 environ sur un effectif total de 28 chevaux. Ces exploitations, situées en zone rurale, ont un chargement de 0,6 à 0,8 UGB/ha, et paradoxalement seules 1/3 d'entre elles sont autonomes au plan alimentaire. Les exploitations agricoles diversifiées sont généralement plus autonomes, en particulier lorsqu'elles disposent d'un atelier de grandes cultures (Morhain, 2011).

Tableau 2 : Caractéristiques des exploitations agricoles avec équins (D'après Perrot et al., 2013)

	≤ 8 UGB équinés	>8 UGB équinés
Nombre d'exploitations agricoles	44 622	9 750
Type d'activités équinés	60% : loisir familial 40% : diversification	activité professionnelle
		81% avec atelier principal équin (70% spécialisé équin) réparties en : Elevages : 42% Ecuries de pension : 34% Etablissements équestres : 24%

Un tiers de ces exploitations correspondent à des structures de prise en pension et de travail des chevaux. Elles se situent sur des territoires où l'accès au foncier est possible et possèdent 4 juments en moyenne pour un effectif total de 34 chevaux. Les centres d'entraînement des chevaux (notamment de

² UGB=Unité Gros Bétail

courses) trouvent leur place aux limites de l'aire urbaine ou en zone rurale où ils utilisent des surfaces éloignées des zones habitées (Vial et Perrier-Cornet, 2013).

Le reste des exploitations correspond à des établissements équestres à proximité des pôles urbains avec des effectifs importants (36 chevaux en moyenne) sur une faible surface (7ha en moyenne). L'activité d'élevage est présente puisqu'on dénombre en moyenne 9 juments dans ces structures mais les activités de loisir et leur poids dans le chiffre d'affaires sont nettement plus importants que dans les autres groupes.

Ces trois types d'exploitations occupent une main d'œuvre de 1,8 à 2,2 UTA sur des surfaces réduites (7 à 35ha de SAU) et pour une détention de 30 à 35 chevaux en moyenne. Dans la filière sport-loisirs, l'EBE/UMO³ est faible pour le secteur élevage (20 000 euros en moyenne) et plus élevée dans les centres équestres (29 134 euros en moyenne) et les écuries de pensions (27 300 euros en moyenne) (Boyer et Palazon, 2014 ; REFERENCEs, 2016). Dans la filière course, les élevages dégagent un EBE/UMO plus élevé (39 175 euros en moyenne) que dans la filière sport-loisirs (REFERENCEs, 2016) tandis que les structures d'entraînement semblent présenter des résultats économiques plus importants (72 254 euros en moyenne). Toutefois, quelle que soit la filière, il existe de forts écarts entre élevages d'une part et entre structures qui utilisent le cheval d'autre part, voire une forte variabilité inter-annuelle au sein d'une structure donnée (faibles effectifs d'animaux à la vente et forte variabilité des prix de vente, etc).

Dans le quart restant d'exploitations à plus de 8 UGB équines, l'atelier équin constitue une production agricole complémentaire d'un atelier de ruminants. Dans 40% des exploitations, situées principalement dans les zones de montagnes, il s'agit de chevaux de races lourdes.

Dans la moitié des cas, ces exploitations avec chevaux lourds ont un atelier principal bovin allaitant (plus de 50 vaches) et une dizaine de juments sur une centaine d'ha d'herbe hors parcours. Les chevaux ne représentent en moyenne que 15% des UGB. Dans 30% des cas, l'atelier principal est un troupeau bovin laitier avec des effectifs animaux de taille semblable mais avec un peu plus de surface et surtout une main d'œuvre plus importante (2,5 UTA contre 1,5 UTA dans les exploitations allaitantes). 80% des poulains sont destinés à la production de viande et 90% d'entre eux sont exportés entre 6 et 18 mois pour être engraisés majoritairement en Italie (Interbev, 2016). La contribution des chevaux au produit d'exploitation est relativement faible, toutefois, les charges sont très limitées car les chevaux valorisent les refus des bovins ou des surfaces non utilisées par ces derniers, et parce que la main d'œuvre consacrée à cette production est modeste et les infrastructures spécifiques inexistantes (Bigot et al., 2015).

Dans 60% des exploitations mixtes, l'atelier équin est constitué de chevaux de sang (Perrot et al., 2013). Les exploitations avec un troupeau bovin allaitant sont un peu plus nombreuses (56%) et celles avec un troupeau laitier sensiblement moins nombreuses (22%) que pour les chevaux de trait bien qu'elles se situent pour beaucoup en plaine. Ceci s'explique par la quantité de travail nécessaire à la conduite des chevaux de selle. 25% de ces exploitations ont par ailleurs déclaré des activités de loisir/hébergement/restauration, très probablement connexes à cet élevage équin.

Les chargements des exploitations restent peu élevés, compris entre 0,9 et 1,1 UGB/ha en moyenne pour les systèmes allaitants et entre 1,1 et 1,2 UGB/ha en moyenne pour les systèmes laitiers. Ceci s'explique en particulier par l'importance de l'herbe dans la surface fourragère principale (> 85%).

Ces données issues du RA 2010 n'ont pour le moment pas bénéficié de mise à jour mais il est probable que les taux de baisse d'activité (diminution des naissances, du nombre de cavaliers et des enjeux sur les courses) constatés au niveau national (Vial et al., 2017) aient aussi un impact sur le secteur agricole.

³ EBE/UMO : Excédent Brut d'Exploitation rapporté à l'Unité de Main d'œuvre.

1.3.2. Les acteurs de la filière équine

L'estimation du nombre d'emplois dans la filière équine est également délicate du fait de la diversité des productions, de leur association la plupart du temps à d'autres productions agricoles ou à des services, de l'importance des emplois indirects spécifiques (comme maréchal-ferrant) ou non spécifiques (comme fournisseurs d'aliments du bétail ou d'équipement) et enfin, du fait du poids important du secteur amateur et du travail bénévole. Ainsi, la frontière entre loisir et profession est très floue au sein de cette filière, induisant d'une part des oppositions récurrentes entre « professionnels » et « amateurs » (Jez, 2014) et d'autre part, une utilisation massive du « travail invisible des jeunes cavaliers » (Chevalier, 2017) qui pose la question des conditions de travail dans cette filière en termes de sécurité pour les bénévoles mais aussi de surcharge de travail pour les employés (Thuneberg et Mustonen, 2015).

L'observatoire des Métiers, de l'Emploi et des Formations de la Filière Equine estime en 2012, 180 000 emplois dans la filière équine dont 57 000 en activité principale sur les bases de la Mutualité Sociale Agricole complétées des enquêtes régionales menées par le réseau REFERENCEs (Troy et Gelin, 2016). L'emploi en contact direct avec des équins (éleveurs, enseignants, palefreniers, entraîneurs, maréchaux-ferrants) représente 70% des emplois estimés de la filière tandis que les 30% restant réunissent les fournisseurs amont et aval, les prestataires et les métiers liés à l'organisation et au développement de la filière. La pluriactivité des personnes est marquée en élevage où 67% des éleveurs exercent leur activité sous statut professionnel mais où seulement 1 emploi sur 10 est exercé à titre principal. Parmi les établissements qui utilisent le cheval (structures équestres et écuries de courses), 98% ont un statut professionnel ; 8 emplois agricoles sur 10 sont exercés à titre principal dans le secteur courses et 5 sur 10 dans le secteur de l'équitation. L'emploi salarié représente près de 50% des emplois ; ce qui singularise les productions équines comme celles faisant le plus appel à la main d'œuvre notamment salariée (Lang et al., 2015). Cet aspect peut s'expliquer par le fait que les chevaux à l'élevage et encore plus à l'utilisation, sont souvent conduits individuellement.

Une analyse du dernier recensement agricole montre que les exploitants ayant des équins ont une formation initiale comparable à celle de l'ensemble des chefs d'exploitation recensés en 2010. Toutefois, les qualifications spécifiques à la filière (enseignant d'équitation, palefrenier pour chevaux de sport ou de course, cavalier d'entraînement, lad-driver-jockey, accompagnateur de tourisme équestre) regroupent les $\frac{3}{4}$ des offres d'emplois salariés proposées par la filière de 2013 à 2015 (Troy et Gelin, 2016). Les différents acteurs de la filière se sont installés et développent leur activité car ils sont animés par la même passion pour le cheval (Jez, 2014). Ainsi, la présence d'un élevage équin dans une exploitation agricole, qu'elle soit ou non spécialisée dans le domaine équin, se fait souvent par goût de l'exploitant pour qui l'élevage équin (et parfois également l'équitation) représente un « hobby » (SLU, 2001). Il en résulte que près de la moitié des éleveurs équins (44% d'après l'Observatoire Economique et Social du Cheval) n'affiche pas nécessairement d'objectif économique lié à cette production. 40% des éleveurs cherchent à équilibrer les charges et les produits et 16% seulement ont comme objectif de dégager un revenu. Parmi les éleveurs cherchant à équilibrer les charges et les produits ou à dégager un revenu, seuls 40% déclarent atteindre leur objectif.

2. Des pistes pour expliquer ces diversités identifiées

2.1 Une présence croissante au sein de territoires diversifiés

En France, les effectifs croissants d'équidés ainsi que les activités qui leur sont liées, sont consommatrices d'espace. L'Ifce estime très approximativement que le million d'équidés présent sur le territoire national utiliserait 0,5 millions d'hectares de pâturages (soit 5% des surfaces toujours en herbe) et valoriserait 2 millions d'hectares de fourrages et céréales, ce qui représente au total 0,5% de la surface du territoire métropolitain (REFERENCEs, 2011). En Europe, environ 3,5 millions d'hectares

seraient utilisés pour le pâturage et la production de nourriture (SLU, 2001) par six millions d'équidés présents (Liljenstolpe, 2009), ce qui représente environ 3% des terres arables de l'Europe des 15.

Toutefois, ces estimations ne semblent pas concorder avec la réalité observée sur le terrain. Plus précisément, selon des travaux exhaustifs menés sur de petits territoires « modèle » en France (Figure 4), les équidés occuperaient entre 1,5 et 6% de la surface totale des communes en zone rurale (selon la densité de population et la présence d'autres activités agricoles) et entre 1,6 et 3,5% en zone périurbaine (ce chiffre diminuant avec l'augmentation de la pression foncière), sachant que les espaces périurbains présentent les densités d'équidés les plus élevées (de 4 à 7 équidés/km²) (Vial et al., 2011b). Dans le cas d'exploitations d'élevages bovins (laitiers ou allaitants), Bigot et al. (2012) ont montré que quel que soit leur effectif relatif, les chevaux d'élevage interviennent sur la totalité des surfaces pâturables de l'exploitation et notamment durant l'hiver où les bovins sont à l'étable. Ces récents travaux tendent à confirmer la sous-estimation par les instances françaises de l'importance du cheptel équin dans l'occupation du territoire, comme cela a déjà été souligné par certains auteurs dans d'autres pays (Quetier et Gordon, 2003). Ainsi, Bomans et al. (2011) constatent l'apparition récente dans la littérature de néologismes tels que "horsification" ou "horsiculture" (Quetier et Gordon, 2003 ; Van der Windt et al., 2007 ; Vejre, 2008). Ces termes se réfèrent à la présence croissante d'équidés au sein des campagnes, induisant des transformations dans l'utilisation des territoires, d'autant plus dans le contexte actuel du développement des fonctions résidentielles et récréatives de ces espaces (Perrier-Cornet, 2002).

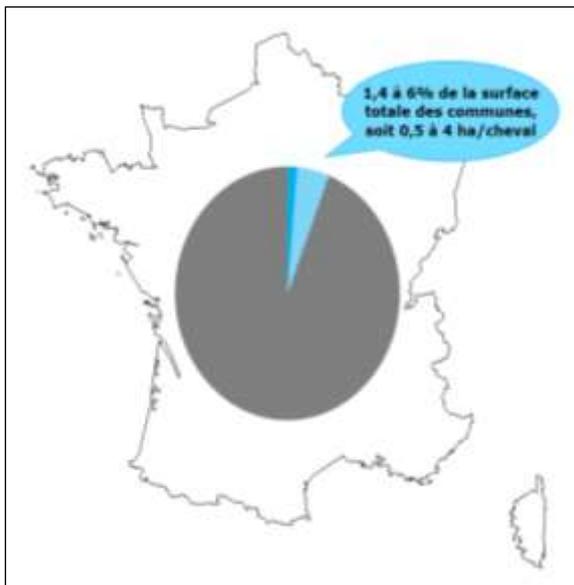


Figure 4 : Importance des équidés dans l'occupation de l'espace en France selon Vial et al. (2011b)

Ainsi, on constate aujourd'hui que le cheval est de plus en plus visible dans les zones rurales reculées ou les espaces périurbains, les régions touristiques ou peu fréquentées, les grandes parcelles herbagères ou les petits îlots délaissés par exemple en bordures de voies de communications (Vial et Gougnet, 2014). En effet, les chevaux sont capables de s'adapter à des milieux très variés et difficiles et sont donc utilisés pour la gestion d'une grande diversité de territoires : prairies, parcours, garrigues, marais, espaces montagnards, milieux secs et pauvres, zones humides, coteaux calcaires, landes, dunes, alpages... (Fleurance et al., 2011 ; Duncan, 1992 ; Molinard, 2005 ; Jouven et al., 2015 ; Celaya et al., 2012). Finalement, en France les chevaux sont présents sur l'ensemble du territoire, avec cependant une plus forte densité dans les zones herbagères du Grand-Ouest (notamment en Basse-Normandie) et de moyennes montagnes. Par ailleurs, ils restent aussi souvent les seuls herbivores présents dans les régions délaissées par l'élevage comme le littoral méditerranéen, les landes et la périphérie des grosses agglomérations (Perrot et al., 2013).

Les chevaux de selle et de course sont plutôt localisés dans les zones de plaine tandis que les chevaux de trait sont principalement dans les zones de massif et plus secondairement dans les berceaux de races de Bretagne, Perche et Franche-Comté (Dobremez et Borg, 2015). On observe également une concentration des chevaux de loisirs en zone périurbaine ou touristique (Vial et al., 2011a). Enfin, selon les traditions équinés locales, les races et types de productions équinés varient. De même l'emprise et les traditions liées aux autres productions agricoles, ainsi que les caractéristiques du territoire local (importance du tourisme, de l'urbanisation, etc.) influencent les modes de production des équinés, à travers une disponibilité variable des espaces ou encore un ancrage plus ou moins marqué de la mixité des exploitations entre production équine et autres productions agricoles.

2.2 Des ressources humaines aux profils divers

La filière équine est attractive. Les 8 000 apprenants (Ifce, 2014) en filière équine remplissent les sections ouvertes dans les établissements, que ce soit par la voie initiale scolaire, l'apprentissage ou la formation continue. Les cursus délivrés, allant du niveau V (CAPA⁴) au niveau I (Ingénieur), s'adaptent aux besoins du marché du travail et des nouvelles formations voient régulièrement le jour (équicien⁵) alors que d'autres évoluent (BPJEPS⁶ éducateur sportif en activités équestres, CAPA Palefrenier-soigneur). Pas moins de 7 tutelles sont en charge de ces formations même si la majorité sont rattachées aux ministères en charge de l'Agriculture et des Sports.

L'expérience est un critère important dans la filière si bien que de nombreux acteurs s'insèrent très facilement même s'ils ne disposent pas de diplôme spécifique « cheval ». Les travailleurs du cheval le deviennent le plus fréquemment en transformant leur loisir sérieux en vocation professionnelle, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes (Chevalier, 2017). Désireux de travailler en lien direct avec le cheval, des actifs provenant de branches professionnelles autres qu'agricoles se reconvertissent chaque année vers les métiers du cheval⁷. Quatre palefreniers-soigneurs sur 10 sont surdiplômés (Ifce, 2016), signe possible d'une entrée par le bas de l'échelle de personnes passionnées. L'origine des acteurs est donc multiple et leurs bagages variés.

180 000 personnes travaillent dans la filière (Ifce, 2012) et exercent une grande diversité de métiers. Les élevages, écuries de course, établissements équestres, génèrent en grande partie des emplois agricoles (palefreniers-soigneurs, éleveurs, assistants d'élevage, responsables d'écurie, entraîneurs, driver-lad-jockey, dirigeants de centre équestre, enseignants d'équitation, guides équestres...). D'autres acteurs, indispensables au bon fonctionnement de ces activités, gravitent autour de ces structures. Ces emplois indirects relèvent de l'artisanat (maréchaux-ferrants), des soins et du médical (vétérinaires, techniciens dentaires, ostéopathes...) mais aussi du transport, du commerce (courtiers) et de l'industrie (personnels des abattoirs). A ceux-ci s'ajoutent des emplois sans contact direct avec l'animal (salariés des institutions de la filière, vendeurs de produits équinés, fournisseurs et prestataires d'entreprises...).

Dans la filière équine, un tiers des emplois totaux décomptés constitue, pour leur titulaire, une activité principale. Ce secteur est donc fortement marqué par la pluriactivité de ses acteurs, en particulier dans le domaine de l'élevage où seuls 12% des personnes recensées sont éleveurs⁸ au titre principal de leur activité. L'élevage est en effet souvent associé à d'autres prestations type pension, reproduction et étalonnage. Aussi, il s'agit d'une pratique de « loisir sérieux » (Stebbins, 2006) que beaucoup préfèrent

⁴ Certificat d'aptitude professionnel agricole.

⁵ La formation d'équicien, professionnel de la médiation équine, a été inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en 2014.

⁶ Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

⁷ Equi-ressources, Plateforme nationale d'information et de conseil auprès des personnes en recherche d'emploi dans la filière, répond à une demande de plus en plus forte de réorientations professionnelles de la part d'actifs travaillant en dehors de la filière équine.

⁸ En filière équine, est considéré comme éleveur toute personne ayant mis au moins une jument à la saillie une année donnée.

pratiquer pour leur plaisir personnel et s'assurer une sécurité financière avec un autre métier. D'autres acteurs exercent leur métier sur plusieurs espèces en parallèle selon la demande, la spécialisation étant rare (par exemple vétérinaires, abattoirs).

Les différentes valorisations des équidés (sport, course, loisir, utilitaire, médiateur), ne sont possibles que par la maîtrise de compétences spécialisées. Les techniques de randonnées équestres sont bien différentes de celles utilisées pour l'entraînement de galopeurs ou pour le transport scolaire en cheval attelé. Aussi, en plus des savoirs techniques propres à chaque activité, d'autres domaines de compétence sont recherchés : les langues, l'informatique, la gestion, le transport. Cependant, la transversalité des savoirs acquis offre à ces acteurs des parcours professionnels variés. La gestion d'exploitation agricole, l'enseignement/la pédagogie, le transport d'animaux vivants, le commerce, l'informatique sont autant de compétences demandées dans d'autres domaines d'activité.

2.3 Une adaptation constante aux évolutions sociétales

« Depuis leur domestication, les rôles des chevaux au sein de la société humaine ont varié, s'adaptant aux évolutions économiques, sociétales et les technologiques. Parallèlement à ses fonctions, le statut du cheval ainsi que sa relation à l'homme se transforment à mesure que le nombre et la qualité des usagers changent » (Vial et Leroy du Cardonnoy, 2017). Ainsi, au tournant du XX^{ème} siècle, les utilisations traditionnelles du cheval pour l'armée, l'agriculture et les transports ont progressivement disparu, causant en France un déclin des effectifs d'équidés qui étaient estimés à environ 3 millions au début des années 1900. Le statut du cheval a ensuite évolué au cours du XX^{ème} siècle, avec la naissance de l'équitation sportive, et plus récemment avec l'utilisation du cheval pour les loisirs, à l'origine d'un regain important des effectifs d'équidés depuis une vingtaine d'années (Tourre-Malen, 2006). De fait, après une longue période de recul ayant conduit à un cheptel d'environ 350 000 équidés en 1995, le nombre des équidés a ré-augmenté de façon constante pour atteindre 570 000 en 2001 (Lemaire, 2003) et près d'un million à l'heure actuelle (REFERences, 2016).

Ainsi, au sein d'un monde qui s'urbanise, le cheval et l'équitation intègrent, à partir des années 1960 et 1970 en France, la société des loisirs. Aux logiques d'apprentissage, presque d'initiation d'un art parachevant la culture des élites (Franchet d'Espérey, 2009), succèdent celles de bien de consommation (Tourre-Malen, 2009). Cette évolution est impulsée en France par l'Etat et la fédération française d'équitation (Chevalier, 2011), favorisant l'essor des centres équestres et plus encore des poneys clubs, qui quittent le statut associatif non lucratif pour acquérir celui d'entreprises commerciales (Chevalier, 2016). L'offre autour de l'activité équestre en est profondément bouleversée, tandis que l'enseignement s'adapte en évoluant vers l'animation (Chevalier et Dussart, 2002 ; Pickel-Chevalier et Greffe, 2015), afin de répondre aux attentes d'un nouveau public : urbain, jeune (en 2016, 64% sont des juniors de 18 ans et moins et 47,7% ont 14 ans et moins), féminin (83% des cavaliers sont des cavalières en 2016), majoritairement tourné vers le loisir (75,5% des licences en 2016)⁹ et en partie démocratisé (classes moyennes et moyennes supérieures) (Tourre-Malen, 2009). Les nouveaux cavaliers aspirent à ce que leurs motivations intrinsèques - hédonisme, relation affective à l'animal - et extrinsèques - accomplissement, intégration/distinction sociale (Deci et Ryan, 2000) - soient comblées par leurs loisirs équestres. De ce fait, baby poney (initiation par des tours en main), pony-games, fungames, voltige, travail au sol, longues rênes, extérieur, horse-ball, sont volontiers proposés en plus des trois disciplines olympiques : saut d'obstacle, dressage et cross. Cependant, la mise en place de cette variété d'activités demeure, en réalité, difficile en raison d'une demande moindre, mais aussi d'un manque de qualification des enseignants davantage formés à l'obstacle, voire au dressage (enquête Pickel-Chevalier, 2013). Cette poly-activité est toutefois plus développée au sein des établissements situés dans des régions touristiques. En effet, leur localisation leur permet de bénéficier des flux de

⁹ <https://www.ffe.com/journaliste/Publications/Statistiques>

vacanciers, cherchant essentiellement de l'initiation, du poney club pour leurs enfants ou de la balade. Cette diversification peut aussi passer par une assimilation de la recodification du cheval, au travers d'un double paradigme affectif et compétitif - le cheval sujet d'amour/objet d'accomplissement (Pickel-Chevalier et Greffe, 2015) - plus particulièrement développé par la population féminine (Pickel-Chevalier, 2017).

L'équitation n'est plus uniquement un sport, mais une passion inspirée par le mythe de l'osmose, favorisée et favorisant la progression du statut du cheval vers l'animal de compagnie. Cette évolution génère une ambiguïté dans la pratique de l'équitation qui à la fois s'en nourrit- la redéfinition affective du cheval contribue à l'essor du nombre de pratiquants - et en pâtit - remise en cause de la légitimité de « l'utilisation » du cheval « ami ». Ambiguïté dont certaines structures, toutefois, se saisissent, en s'appropriant une mode « éthologique », parfois savamment marketée par les professionnels du secteur. Cette profusion des pratiques renforce et fragilise de concert la filière équestre française. Aux prises avec de nombreux conflits internes à la filière suscités par ces évolutions (Chevalier, 2011), les politiques institutionnelles (FFE, Ifce) s'efforcent de recréer du lien dans la diversité dont ils se font aussi l'écho, pour la porter en leur sein. L'évolution du rapport au cheval se traduit également par l'émergence de nouveaux métiers pour le cheval tels que thérapeute (équithérapie, réinsertion...) ou le renouveau d'usages plus traditionnels liés à l'utilisation de la force motrice du cheval à travers le débardage, le cheval agricole, l'hippomobilité ou encore le cheval territorial.

Cette évolution du rapport au cheval et de son statut profite également à la montée des antispécistes/libérateurs pour qui le lien à l'animal se réduit à de l'esclavagisme et qui entendent dénoncer la domination et l'exploitation exercées sur les animaux. Ainsi, le courant animaliste connaît actuellement une rapide montée en politique. Ces nouvelles tendances sociétales interrogent l'utilisation du cheval en sports, loisirs, courses, travail et bien entendu pour la boucherie. La consommation française de viande chevaline connaît une forte décroissance (- 46% en dix ans - REFERENCEs, 2016). Elle n'est que de 0,2 kgec¹⁰/habitant/an contre 2,2 kgec en 1963 (France AgriMer 2015b). Cette viande reste la plus chère du marché avec 15,51 €/kg de viande fraîche en moyenne, contre 14,28 € pour la viande de bœuf et 6,79 €/kg en viande de poulet (FranceAgriMer, 2015a). La demande porte essentiellement sur de la viande rouge, donc provenant de chevaux adultes (Martin-Rosset et Trillaud-Geyl, 2015). De ce fait, la France importe la moitié de ses besoins (FranceAgriMer, 2015b) et exporte sa production de poulains en grande partie vers l'Italie.

Le développement de l'aspect affectif de la relation au cheval engendre également des problématiques liées au devenir du cheval vieillissant et à la fin de vie. Pour les professionnels, mettre fin à la vie d'un cheval non-rentable peut faire face à des réticences d'ordre éthique personnelles mais aussi venant de leur clientèle et pouvant affecter leur image. Par conséquent, l'allongement de la durée de vie des chevaux (de professionnels et d'amateurs) pose la question de leur entretien à long terme (lieux d'accueils, coûts associés, etc.). Par ailleurs, la gestion de la fin de vie tend de plus en plus vers l'euthanasie, plutôt que vers l'abattoir. Ce phénomène récent, accentué par une méconnaissance des propriétaires d'équins des signes de souffrance animale, conduit certains pays européens à relancer des programmes d'abattage du cheval et de promotion des qualités nutritives de la viande de cheval, notamment dans les pays scandinaves (Saastamoinen, 2015).

2.4 Un héritage lourd à porter : une image élitiste et non agricole

Malgré leur développement, les activités équestres souffrent d'*a priori* qui sont source d'une image négative auprès de certaines catégories d'acteurs, en particulier la profession agricole.

D'une part, la présence croissante d'équidés au sein des territoires n'est pas acceptée partout de la même façon. Dans certaines zones rurales, le recul de l'élevage bovin ou ovin traditionnel profite au

¹⁰ Kilogramme en équivalent carcasse.

développement des activités équestres. De ce fait, celles-ci peinent à être acceptées localement, étant aux yeux des habitants et des autres agriculteurs une activité nouvelle, ne correspondant pas aux traditions locales et venant au contraire profiter du recul de ces dernières (Vial et al., 2014).

D'autre part, les activités équines conservent une image élitiste liée à l'héritage militaire et aristocratique du cheval, notamment auprès des populations rurales. Or, mis à part le secteur des courses qui pourrait être considéré comme « la poule aux œufs d'or » de la filière, les autres segments de la filière (sport, loisir, travail, viande) connaissent de grandes difficultés financières et rares sont les exploitations très rentables au sein du monde du cheval (Ifce, 2011). Par ailleurs, malgré le phénomène de diffusion sociale de l'équitation, simultanée à son entrée dans la société de loisirs et consommation à partir des années 1960 et 1970 (Pickel-Chevalier, 2016), l'image élitiste de ce sport perdure aux yeux des néophytes (Eslan, 2016). Ainsi l'équitation semble « *encore liée aux classes supérieures et conserve l'image d'un domaine réservé à une élite, relativement onéreuse, elle s'adresse plutôt aux populations aisées* » (Tourre-Malen, 2006, p. 70).

Enfin, les équins sont associés dans l'esprit de nombreux acteurs des territoires à des dégradations des surfaces en herbe en raison de leur mauvaise gestion (surpâturage ou sous-pâturage) par certains propriétaires équins, amateurs ou professionnels (Vial et al., 2014). Cette tendance soulève la question de l'utilisation de terres agricoles par des résidents non-agriculteurs. En plein développement, cette forme d'utilisation du sol reste souvent temporaire et informelle, et les particuliers accordent en général peu d'attention à la gestion de leurs surfaces prairiales (Vial et Soulard, 2010 ; Zasada et al., 2011).

Pour toutes ces raisons, les structures équines ont des difficultés à véhiculer une image « professionnelle » de leur travail, ce qui nuit à leur intégration au sein du monde agricole. Ces problèmes *d'a priori* impactent également l'accès au foncier ou la reprise d'exploitations agricoles par des professionnels équins. En effet, les propriétaires fonciers sont peu enclins à confier des parcelles aux détenteurs d'équins car ils craignent de les voir abîmées ou car ils ne souhaitent pas voir ces activités prendre le pas sur l'élevage local traditionnel.

Ce frein pénalise particulièrement les structures en zones périurbaines. En effet, l'équitation est aujourd'hui une pratique urbaine. Les cavaliers sont essentiellement des jeunes de sexe féminin et citadins, pratiquant aux portes, voire au sein même, de leur ville (Grefte et Pickel-Chevalier, 2015). Ce phénomène complexifie encore la situation des structures équestres, dont la réussite repose aussi pour beaucoup sur la localisation. Elles doivent se situer en zone périurbaine, à proximité d'un important foyer de population citadine potentiellement cliente, mais néanmoins dans une zone demeurée suffisamment rurale pour pouvoir aménager une structure équestre qui exige plusieurs hectares. Dans ce contexte, elles peuvent entrer en compétition avec des exploitations agricoles (élevage bovin, céréaliers...) ou des logiques de résidentialisation (Vial, 2009). Ces situations de conflits ne facilitent pas l'accès à la propriété des propriétaires de structures équestres, pénalisés par des politiques privilégiant le secteur primaire au tertiaire (la SAFER privilégie l'implantation d'agriculteurs sur les entreprises équestres liées au loisir) ou par l'inflation du prix des terres si elles sont constructibles en zones périurbaines.

3. Externalités positives et négatives de cette diversité constatée au sein de la filière équine

3.1 Conséquences au niveau des exploitations

3.1.1 Au plan social

La présence d'équins au sein des exploitations agricoles répond avant tout à un attrait personnel de l'exploitant pour le cheval (Bigot et al., 2009 ; Jez, 2014). Cet élevage est en effet porteur d'une dimension affective (support d'émotions et de sentiments pour l'exploitant mais aussi pour ses

« clients »), ludique (objectif de détente mais aussi espoir de produire un champion), artistique (recherche du « Beau ») et sociale (reconnaissance par ses pairs) (Couzy et Capitain, 2009).

Concernant les chevaux de trait, leur présence dans les élevages bovins réduit la charge de travail de l'exploitant vis-à-vis de l'entretien des surfaces en herbe et également le temps passé globalement par UGB sur l'exploitation (Bigot et al., 2009). Cet élevage est par ailleurs très souvent considéré comme un hobby pour l'exploitant résidant dans des zones rurales éloignées des pôles urbains.

En matière d'élevage de chevaux de selle, la proximité de l'homme et de l'animal est fortement marquée par le caractère affectif. De plus, l'exploitant gère le plus souvent de petits effectifs (Bigot et al., 2015) et offre des services (reproduction, accueil de chevaux de propriétaires...) qui rendent la conduite des chevaux en lots difficile. La gestion individuelle des chevaux est par ailleurs indispensable quand on aborde le dressage et l'entraînement, afin de tenir compte des caractéristiques physiques et psychiques de chaque animal. Ainsi, le temps consacré à la gestion des équins est bien supérieur à celui consacré aux autres productions animales (Litaize et Bigot, 2014). Ceci est accentué par le fait que l'exploitant/le détenteur de chevaux accepte volontiers de passer du temps improductif auprès d'eux, rendant difficile la distinction entre travail et « hobby » (Chevalier, 2017). C'est aussi la raison pour laquelle les exploitations avec équins attirent un travail bénévole plus important que les autres types d'exploitations (Litaize et Bigot, 2014).

3.1.2 Au plan économique

Le cheval est présent dans tous les systèmes de production agricole avec des degrés très variables de diversification. Les formes les plus courantes sont l'élevage, souvent en association avec d'autres productions animales, et/ ou la pension-hébergement de chevaux appartenant à des particuliers. Si la pension de chevaux peut apporter une réelle activité de diversification, l'élevage du cheval comme les élevages allaitants de ruminants, n'est pas rentable en l'absence de soutiens publics à la production. La PAC (Politique Agricole Commune) n'apporte pas d'aides financières à la production équine, en dehors des soutiens aux races menacées qui ne concernent en France que l'ensemble des races de chevaux de trait (Code Rural et de la Pêche Maritime, 2015).

Produisant principalement des poulains sevrés à destination de l'Italie, l'élevage du cheval de trait se maintient difficilement dans les berceaux de race et les zones de moyenne montagne. Avec de très faibles charges, de petits troupeaux (de l'ordre de 10-15% du cheptel total) contribuent à la valorisation des surfaces en herbe et à la simplification de leur gestion, en complément de troupeaux bovins laitiers ou allaitants (Bigot et al, 2009).

Pour la filière « course », l'élevage, se maintient grâce aux soutiens financiers issus d'un prélèvement sur le montant des enjeux dans les courses hippiques (Légifrance, 2017 ; France Galop, 2017). Dans les élevages ne sont généralement présents que les poulinières et les poulains de l'année car les jeunes partent dès la première année à l'entraînement dans des structures spécialisées qui peuvent relever aussi du statut agricole.

Face à l'engouement pour les loisirs équestres, l'élevage du cheval de selle, sa valorisation et son utilisation deviennent les productions et activités équines les plus répandues. Si l'élevage des poulinières et des chevaux en croissance se fait le plus souvent en plein-air intégral (Bigot et al., 2011 ; Bigot et al., 2015), la valorisation des jeunes nécessite des investissements en termes d'infrastructures, et de main d'œuvre dédiée (Bigot et al., 2015). Pour ces élevages, la diversification de leur activité via l'offre de services liés aux équins (centre de reproduction ou de valorisation) ou/et via d'autres productions agricoles est un moyen de sécuriser le revenu (Bailey et al., 2000 ; Mugnier et al., 2013). En effet, cet élevage est très sensible aux aléas du marché et au contexte économique général d'autant qu'il concerne un loisir et non un bien de première nécessité. S'ajoute aussi pour cette production le problème du manque d'adéquation entre l'offre de chevaux de compétition (centrée sur les objectifs

personnels de l'éleveur), associée à des coûts de production élevés, et la demande principale du marché pour un animal facile à utiliser par un cavalier peu expérimenté (Couzy et Capitain, 2009).

Globalement, la diversité des productions et des activités équestres, associée à un raisonnement économique parfois différent de celui des autres productions agricoles et à une image de faible rentabilité, conduit à un manque de lisibilité du secteur par les banques et par la profession agricole. Afin d'améliorer cette lisibilité, la profession (l'APCA - Assemblée Plénière des Chambres d'Agriculture - , la FNCC - Fédération Nationale des Conseils des Chevaux) et les instituts techniques (Institut de l'Élevage, Ifce) se sont associés en 2007 dans un réseau visant à établir des références technico-économiques sur la filière française (Boyer et Palazon, 2014 ; REFErences, 2016).

3.1.3 Au plan environnemental

Sur ce plan, ce n'est pas tant la diversité des productions et activités équines qui est analysée mais plutôt l'effet d'un petit cheptel herbivore non ruminant dans les exploitations herbagères principalement exploitées par des bovins. En effet, les exploitations avec équins sont principalement situées dans les zones herbagères du Grand Ouest et les zones de moyenne montagne (Bigot et al., 2012 où les productions agricoles dominantes sont liées à l'élevage bovin. L'association des chevaux avec les ruminants au sein des exploitations peut permettre d'améliorer la valorisation des ressources herbagères dans l'alimentation (Morhain, 2011). En effet, de par leurs différences de sélectivité alimentaire, chevaux et bovins exploitent les refus de l'autre espèce et la forte capacité d'ingestion de fourrages grossiers par les chevaux les rend utiles pour valoriser certaines parcelles de faible valeur nutritive non utilisées par les ruminants (Ménard et al., 2002). Au-delà de la réduction du recours aux intrants (concentrés) qui peut en résulter, il a été montré que l'association de chevaux et de bovins sur les surfaces limitait leur entretien mécanique comparativement à un pâturage monospécifique bovin ou équin (Bigot et al., 2011 ; Mugnier et al., 2013). Certains agriculteurs exploitent cette complémentarité en pratiquant le pâturage simultané ou en alternance. Les conséquences pour la biodiversité prairiale de cette utilisation plus complète des couverts à l'échelle de l'exploitation doivent néanmoins être évaluées.

L'utilisation de pâtures communes par les chevaux et les ruminants pourrait par ailleurs contribuer à réduire le recours aux anthelminthiques chimiques vis-à-vis desquels les nématodes développent des résistances (Hoste et Torres-Acosta, 2011 ; Nielsen et al., 2014). En effet, peu d'helminthes sont capables d'infester simultanément chevaux et ruminants et des travaux sont en cours pour préciser l'intérêt du pâturage mixte entre chevaux et bovins vis-à-vis de la dilution du parasitisme. Enfin, comparé aux ruminants (bovins notamment), les spécificités digestives du cheval présentent un bilan plus favorable vis-à-vis de la production des gaz à effet de serre. Ainsi, l'évaluation de l'émission de méthane entérique est estimée à 20,7kg/tête/an chez les équins contre 62,3kg/tête/an chez les bovins. En pourcentage des émissions totales des herbivores, les équins représentent 1,5% contre 90,6% pour les bovins, 6,2% pour les ovins et 1,0% pour les caprins. Sur le plan des rejets azotés, il est estimé que les équins restituent annuellement 20 à 40 unités d'azote au cours de la saison de pâturage (contre 70 à 80 unités d'azote chez la vache laitière) (Fleurance et al., 2015).

3.2 Impacts sur les territoires

La diversité de la filière équine est source de différents types d'impacts pour les territoires. En termes d'occupation de l'espace, une particularité des équins est leur intervention dans l'entretien de zones inoccupées, ces espaces pouvant être délaissés pour deux raisons principales. D'une part, il peut s'agir d'espaces délaissés par l'agriculture face au développement urbain mais qui ne sont pas encore construits. Dans ces espaces en transition, les équidés s'adaptent à un usage temporaire du territoire (Vial et al., 2011b ; Ilbery, 1991 ; Ravenscroft et Long, 1994 ; Rantamaki-Lahtinen et Vihinen, 2004 ;

Elgaker et Wilton, 2008). Ainsi, dans le cas des zones périurbaines, la présence d'équidés permet le maintien de paysages agricoles dans ces espaces au statut productif incertain (Sabatier et al., 2007). D'autre part, les équidés peuvent occuper des zones abandonnées. Il s'agit souvent de parcelles de petite taille et/ou de moindre qualité, que les agriculteurs louent ou prêtent à des propriétaires équins pour ne pas avoir à les entretenir (Vial et al., 2011b ; Bailey et al., 2000 ; Lortal et al., 2010 ; Bigot et al., 2013 ; Aldezabal et al., 2012). Ainsi, le pâturage des équins, leur stationnement et la production de leur nourriture permettent d'occuper une partie du territoire. Par ailleurs, les cavaliers, notamment les promeneurs et randonneurs à cheval, utilisent également divers espaces de façon croissante. Ces loisirs de nature respectueux de l'environnement, contribuent à la création et l'entretien des chemins, d'autant plus que la France s'impose parmi les premières destinations mondiales en termes de tourisme équestre (FFE, 2011 ; Pickel-Chevalier, 2015). Enfin, le retour actuel à l'utilisation de la force motrice du cheval (« cheval territorial , hippomobilité, recours au cheval agricole, débardage...) participe également à un développement plus durable des territoires.

En termes d'impacts économiques, la production de biens et services liés aux équidés (élevages, agritourisme, événements équestres, tourisme équestre, centres équestres, etc.) contribue au développement ou au maintien d'une activité économique dans certains territoires. Par ailleurs, les équidés ont un rôle important et croissant dans le dynamisme des activités agricoles, à travers des opportunités de diversification par la prise en pension d'équidés (Jez, 2014), l'offre de services à l'élevage équin, mais aussi la fourniture de biens et services aux propriétaires locaux d'équins (fourrages, céréales, location ou prêt de matériel, entretien mécanique de parcelles, prêt, location ou vente de terres, etc.) (Vial et al., 2011b). Enfin, certains territoires sont le lieu d'émergence de clusters équins (Saumur, Pau), les acteurs et entreprises liés au cheval s'organisant au sein de ces zones locales afin de collaborer et de permettre un développement endogène du territoire, la création d'emploi et l'attraction de touristes (Clergeau et al., 2015).

En termes d'utilité sociale, les activités équestres sont source de lien entre urbains et ruraux, ils renforcent l'attractivité des paysages et génèrent une forme d'animation mais aussi le maintien des populations dans certaines zones rurales, comme le soulignent différents auteurs français comme étrangers (Bigot et al., 2015 ; Miraglia et Martin-Rosset, 2013 ; Miraglia, 2017 ; Suggett, 1999 ; Elgåker et Wilton, 2008). Les services liés aux loisirs équestres diversifient l'offre récréative des territoires, permettant d'une part la création d'un cadre de vie agréable pour les populations locales, et d'autre part l'attraction de touristes (Wilton, 2008 ; SLU, 2001). Enfin, les équidés et les activités qui leurs sont liées participent souvent à l'identité des territoires, en France comme à l'étranger. Cet héritage culturel peut être constitué par des races locales, des paysages et activités agricoles traditionnels ou des pratiques équestres spécifiques (Liljenstolpe, 2009). On peut par exemple citer le cas de la Camargue pour laquelle le cheval constitue un emblème et atout touristique indéniable (Rizo, 2012). Le cas de la Normandie, souvent présentée comme la première région équestre de France, est également intéressant à citer. Les traditions équines sont très fortes sur ce territoire, notamment l'élevage de chevaux de course et de sport largement développé et reconnu aux niveaux national et international. Par ailleurs, la filière équine normande compte des institutions dynamiques et reconnues (Haras national du Pin, Pôle hippique de Saint Lô, Conseil des Chevaux de Normandie) et accueille depuis 2005 Hippolia, le pôle de compétitivité filière équine (Ifce, 2011).

3.3 Retombées pour la filière

La diversité constatée au sein de la filière équine est à la fois sources de retombées positives et négatives aux plans social et économique.

La principale aménité issue de la diversité de la filière équine est la résilience qu'elle lui confère. Historiquement, on observe en effet une adaptation des utilisations du cheval aux transformations de la société. Cette capacité d'adaptation du cheval pour répondre aux besoins de la société résulte de la

combinaison de deux phénomènes : d'une part, la diversité des usages possibles du cheval (cf. paragraphe 2.2) et d'autre part, la permanence et l'universalité du lien homme-cheval (Evans, 2015). Ainsi, la volonté constante de l'homme d'entretenir un lien particulier à cet animal permet aux acteurs de la filière équine de réinventer constamment les fonctions du cheval - et donc sa production, transformation et utilisation - pour s'adapter aux contraintes et opportunités du contexte auquel ils font face. Plus spécifiquement, le rattachement de la filière équine aux sphères agricole, sportive/ludique et touristique génère une multiplicité d'opportunités pour ses acteurs. Celles-ci concernent d'une part un renouvellement permanent des produits et services directement et indirectement issus de cette filière, et d'autre part la diversité des emplois générés par le cheval (emplois directement ou indirectement liés au cheval, à titre principal ou secondaire, salariés ou non, agricole ou non, etc.) (REFErences, 2016).

Toutefois, la diversité de la filière équine ne présente pas que des avantages. De par son appartenance simultanée aux trois sphères évoquées précédemment, la filière peut sembler manquer d'une ligne directrice claire et éprouve des difficultés d'intégration au monde agricole. Dans un paysage institutionnel actuellement en reconstruction, le modèle historique régalien s'efface peu à peu (Bour-Poitral, 2017) au profit d'organismes privés multiples. En outre, la variété d'institutions, organisations, acteurs mais aussi produits et services diminue la lisibilité de cette filière et peut nuire à sa compréhension par les institutions et décideurs politiques. À cette filière semblent s'imposer des tensions contraires et tentées par l'éclatement : le monde du spectacle et du jeu (courses), celui des pratiques de loisirs et de sports (activités équestres) et celui de la production de viande de cheval ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts économiques ou la même vision des modalités de leur développement respectif. De même, l'appartenance au monde de l'agriculture, en étant inscrite dans des histoires sociales différentes, ne constitue pas le même enjeu pour chacun d'entre eux. Enfin, la succession rapide de transformations de périmètres institutionnels, la redéfinition de la place des pouvoirs publics, la prolifération d'agences et d'organismes parapublics ou privés dessinent une constellation d'acteurs aux alliances fragiles. Enfin, la dimension affective et passionnelle (Digard, 2009 ; Tourre-Malen, 2009) associée à la présence simultanée et confuse d'amateurs et de professionnels à tous les niveaux de la filière équine (Ifce, 2011 ; Jez, 2014 ; Bour-Poitral, 2017) engendre un manque de professionnalisme de certains acteurs (Jez, 2014) et rend nombre de ses marchés à la fois déconnectés de la demande (Couzy et Capitain, 2009), atomisés (Jez, 2014) et opaques (Ifce, 2011).

4. Sujets de recherche et/ou de développement

La diversité structurelle de la filière équine entraîne une très grande diversité dans les questions de recherche à traiter.

4.1 Diversification et amélioration continue des équidés pour répondre à la diversité des utilisations

Au-delà des thématiques communes pour sélectionner, produire, entretenir et utiliser les équidés et qui font appel aux sciences zootechniques, vétérinaires et sportives, des questionnements spécifiques apparaissent en fonction des utilisations. Pour exemple, la sélection génétique s'appuie sur des caractères distincts selon la performance recherchée (sport, course, travail...), les sciences vétérinaires diffèrent selon l'activité du cheval (athlète, compagnon et partenaire, retraité...). La biomécanique (du cheval comme du cavalier) est également une discipline importante pour garantir à la fois la santé et la performance de l'animal en tant qu'athlète. L'éthologie et les réflexions sur le bien-être méritent aussi d'être développées, avec une valence spécifique liée au « travail » de ces animaux, qu'ils soient montés, attelés, « soignants » en équithérapie, etc.

4.2 Diversification et adaptation des services à la demande des usagers/clients

Il est indispensable de déterminer et de mettre en place des stratégies marketing différenciées adaptées à la diversité des clientèles. Les services relatifs aux utilisations principales du cheval (loisirs, tourisme, sports, courses) doivent évoluer pour mieux répondre aux attentes très diverses des clients. Cette différenciation devra s'accompagner d'une caractérisation plus fine des produits et services pour les acheteurs potentiels.

Ces stratégies doivent également prendre en compte les très nombreux marchés « de niche » couverts par les équidés et qui se développent actuellement (usages locaux utilitaires, usages sociaux, entretien du territoire ...). Par exemple, la médecine humaine commence à se mobiliser afin d'objectiver les apports de l'équithérapie sur les patients, ce qui pourrait déboucher sur des résultats positifs.

De plus, l'équitation doit gagner en image auprès du public en démontrant son utilité à la société par ses valeurs éducatives, les liens sociaux (pratique à tout âge, par des publics sensibles...), le lien ville-campagne, l'animation des territoires tout en s'attachant à prendre en compte le bien-être des équidés à l'entretien ou au travail.

4.3 Renforcer la professionnalisation de la filière malgré les difficultés liées à sa diversité

La très grande diversité des acteurs, professionnels ou amateurs, rattachés ou non à un organisme professionnel, rend plus complexe l'organisation structurelle et économique dans la filière. Des recherches en sciences humaines et sociales devraient aider à comprendre la diversité des acteurs et les interrelations entre eux pour produire des outils d'aide à la décision collective. De plus, la connaissance technico-économique fine de chaque type d'entreprises est un facteur important pour améliorer la formation et le conseil auprès des entreprises équine.

Les évolutions récentes comme par exemple le vieillissement de la population équine (les chevaux âgés n'étant plus abattus pour la consommation humaine la plupart du temps), l'essor de l'équithérapie, entraînent l'apparition de nouveaux besoins, qui pourraient déboucher sur de nouveaux métiers (pension pour chevaux retraités, équithérapeute, sociétés de service...). Ces besoins doivent être objectivés et anticipés afin que la filière puisse s'adapter rapidement et développer ces nouveaux marchés et métiers de manière organisée et rationnelle.

Enfin, le développement récent des nouvelles technologies dans la filière équine est perçu comme un véritable atout pour accélérer l'aide à la décision et favoriser l'appropriation des savoirs par les acteurs. Celles-ci génèrent des questionnements multiples pour la mise au point des appareils de mesure, la production d'algorithmes pertinents et la gestion de données produites massivement etc.

Conclusion

La filière équine, malgré un certain manque de lisibilité, de professionnalisme et une difficulté de mise en relation de l'offre et de la demande, constitue donc un exemple de filière pour laquelle la diversité est sans nul doute bénéfique et source de complémentarités au plan économique, social et environnemental:

- Pour son développement : adaptation à de nouvelles économies de marché, à des marchés de niche (exemple : le cheval territorial),
- Pour la ruralité (maintien du lien urbain-rural ; attractivité des zones rurales pour les résidents permanents ou vacanciers),
- Pour le devenir et la place du cheval, ce « produit » devant répondre à une diversité des usages et des attentes.

Références bibliographiques

- Aldezabal A., Mandaluniz N., Laskurain N.A., 2012. Gorse (*Ulex* spp.) use by ponies in winter: Is the spatial pattern of browsing independent of the neighbouring vegetation? *Grass and Forage Science*, 68, 49–58.
- Bailey A., Williams N., Palmer M., Geering R., 2000. The farmer as service provider: the demand for agricultural commodities and equine services, *Agricultural Systems* 66, 191-204.
- Bigot G., Lortal G., Brétière G., Perret E., 2009. Quelques éléments sur l'élevage du cheval et le développement durable des exploitations agricoles. *Equ'idée* 69, 52- 54.
- Bigot G., Célié A., Deminguet S., Perret E., Pavie J., Turpin N., 2011. Exploitation des prairies dans des élevages de chevaux de sport en Basse-Normandie. *Fourrages* 207, septembre 2011, 231-240.
- Bigot G., Mugnier S., Perret E., Ingrand I., Turpin N., 2012. Le cheval et le pâturage des prairies dans les exploitations agricoles. *Equ'idée* 81, 29-31.
- Bigot G., Brétière G., Micol D., Turpin N., 2013. Management of cattle and draught horses to maintain openness of landscapes in French Central Mountains. In : Lombardi G., Mosimann E., Gorlier A., Lussig G., Lonati M., Pittarello M., Probo M. (Eds). *Proceedings of the 17th Meeting of the FAO-CIHEAM Mountain Pasture Network – Pastoralism and ecosystem conservation*, 5-7 June 2013, Trivero, Italy, 72-75.
- Bigot G., Mugnier S., Brétière G., Gaillard C., Ingrand S., 2015. Role of horses on farm sustainability in different French grassland regions. In : Vial C., Evans R., (Eds). *The new equine economy in the 21st century*, EAAP publication no 136.-DO10.3920/978-90-8686-824-7_16, 177-185. Wageningen Academic Publishers.
- Bomans K., Dewaelheyns V., Gulinck H., 2011. Pasture for horses: an underestimated land use class in an urbanized and multifunctional area. *International Journal of Sustainable Development and Planning* 6(2), 195-211.
- Bour-Poitrinal E., 2017. Les réformes institutionnelles provoquées par de nouveaux usages du cheval à la fin du XXe siècle : 25 ans d'observation des acteurs. In : Leroy du Cardonnoy, E., Vial, C. (dir.). *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, 221-226. Presses Universitaires de Caen.
- Boyer S., Palazon R., 2014. Synthèse nationale des exploitations du Réseau Equin : repères techniques et économiques. Institut de l'Élevage, décembre 2014, 47p.
- Celaya R., Ferreira L.M.M., Garcia U., Rosa Garcia R., Osoro K., 2012. Heavy grazing by horses on heathlands of different botanical composition. In : *Forages and grazing in horse nutrition*, EAAP publication N°132, 219-226. Wageningen Academic Publishers.
- Chevalier V., 2011. Conflits dans le monde sportif. Le cas de la Fédération Française d'Équitation. *La Vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Conflits-dans-le-monde-sportif.html>.
- Chevalier V., 2016. Des entreprises dans le paysage associatif sportif : le cas exceptionnel des établissements équestres. *Sociologies Pratiques - Sport et entreprise: un mariage de raison(s)?* 2, 32, 55-64.
- Chevalier V., 2017. Entre loisir et travail : les ressorts du développement des activités équestres. In : Leroy du Cardonnoy, E., Vial, C. (dir.). *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, 207-220. Presses Universitaires de Caen.
- Chevalier V., Dussart B., 2002. De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation. *L'Année sociologique* 2/ 2002, 52, 459-476.
- Clergeau C., Pickel-Chevalier S., Violier P., Greffe G., 2015. Naissance d'un cluster touristique équin ? L'exemple de Saumur. In : Pickel-Chevalier, S., Evans, R. (dir.), 2015. *Cheval, tourisme et Sociétés*. Hors-série de la revue *Mondes du tourisme*, Juin 2015, 188-204.
- Code Rural et de la Pêche Maritime, 2015. Décret n° 2015-445 du 16 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des programmes de développement rural pour la période 2014-2020.
- Couzy C., Capitain M., 2009. Le marché du cheval : atomisé, opaque, peu rationnel... mais bien réel. Premières analyses dans une perspective de sociologie économique. *Les Haras nationaux. Actes du colloque, 35^{ème} Journée de la Recherche Équine*, les Haras nationaux, Paris, 26 février 2009, 17-25.

- Deci E., Richard R., 2000. Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development and Well-Being. *American Psychologist* 55(1).
- Digard J.-P., 2009. Le cheval, un animal domestique au destin exceptionnel. In : *Revue* 303, n° 107 (Arts équestres).
- Dobremez L., Borg D., 2015. L'agriculture en montagne : Evolutions 1988-2010 d'après les recensements agricoles. *Agreste Les Dossiers*, n° 26, juillet 2015, 164p.
- Duncan P., 1992. *Horses and Grasses: The Nutritional Ecology of Equids and Their Impact on the Camargue*. New York, Springer-Verlag, 287p.
- Elgaker H., Wilton B., 2008. Horse farms as a factor for development and innovation in the urban-rural fringe with examples from Europe and Northern America. In : *Proceedings from the 10th Annual Conference*, 43–55. Nordic-Scottish University for Rural and Regional Development.
- Eslan C., 2016. L'équitation : un décalage entre les représentations et la pratique. Mémoire de Master 2 Sport Santé Société, Université de Bretagne Occidentale, UFR Sport et Education Physique, 161p.
- Evans R., 2015. Introduction to the New Equine Economy in the 21st Century. In : Vial C., Evans R. (Eds.), 2015. *The New Equine Economy in the 21st Century*. EAAP Scientific Series, Volume 136, 13-17. Wageningen Academic Publishers.
- FFE, 2011. Les Français, le sport et l'équitation. Sondage réalisé par BVA pour la Fédération Française d'Equitation. [En ligne : <file:///F:/Users/vialc/Downloads/Sondage--BVAFFE-2011.pdf>], 15 p.
- Fleurance G., Duncan P., Farruggia A., Dumont B., Lecomte T., 2011. Impact du pâturage équin sur la diversité floristique et faunistique des milieux pâturés. Numéro spécial de la revue *Fourrages* sur « L'utilisation des ressources prairiales et du territoire par le cheval », N° 207, 189-199.
- Fleurance G., Martin-Rosset W., Dumont B., Duncan P., Farruggia A., Lecomte T., 2015. Chapter 14. Environmental impact of horses. In : *Equine nutrition – INRA nutrient requirements, recommended allowances and feed tables*, Martin-Rosset W. (Eds), Wageningen Academic Publishers, The Netherlands, 691p.
- France galop, 2017. Code des courses, avril, 2017. 191p.
- FranceAgriMer, 2015a. Consommation des produits carnés en 2014. Données et bilans : Viandes rouges, viandes blanches. FranceAgrimer, 93 Montreuil-sous-bois, édition août 2015, 150p.
- FranceAgriMer, 2015b. La production de viande chevaline en France des années 50 à aujourd'hui. Les synthèses de FranceAgrimer, 93 Montreuil-sous-Bois, janvier 2015, numéro 20 Elevage/viande, 12p.
- Franchet d'Espèrey P., 2009. Les grands courants de l'équitation française. *Arts Équestres, Revue* 303 Arts, recherche et créations, 56-61.
- Grefte G., Pickel-Chevalier S., 2015. De la transformation des établissements équestres en France : une offre fragilisée ou favorisée par l'évolution sociétale de l'équitation ? In : Pickel-Chevalier S., et Evans R., (dir.). *Cheval, tourisme et sociétés/Horse. Tourism and Societies*, Hors-série, 136-149. Paris : Mondes du Tourisme.
- Grefte G., Pickel-Chevalier S., 2017. Le commerce lié à l'équitation révolutionné ? Un secteur bouleversé, entre traditions et innovations (l'exemple français). In : Leroy du Cardonnoy E., Vial C., *Les chevaux: de l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*, 189-205. Presses Universitaires de Caen.
- Hoste H., Torres-Acosta J.F.J., 2011. Non chemical control of helminths in ruminants: Adapting solutions for changing worms in a changing world. *Veterinary Parasitology* 180, 144-154.
- IFCE-OESC, 2010. Enquête sur le marché du cheval en 2010.
- IFCE 2011. *Panorama économique de la filière équine*. Éditions IFCE, Paris, 241p.
- IFCE, 2012. *Observatoire économique et social du cheval, estimation 2012*.
- IFCE, 2014. *Observatoire métiers, emploi, formations filière équine, estimation 2014*.
- IFCE, 2016. *Rapport national emploi ; métiers, formations filière équine, édition 2016*.
- IFCE-OESC, 2016. *Les naisseurs de chevaux de course et de selle*, Juin 2016.

- IFCE-OESC, 2016b. L'emploi lié au cheval en France : vers un meilleur suivi des tendances de l'emploi agricole équin, mémoire de stage 2016.
- IFCE-OESC, 2017. Chiffres clés 2017-Filière équine française.
- Ilbery B.W., 1991. Farm Diversification as an Adjustment Strategy on the Urban Fringe of the West Midlands. *Journal of Rural Studies*, 7, 207–218.
- Interbev, 2016. L'essentiel de la filière équine française 2016. Guide 2016, 20p.
- Jez C. (dir.), 2014. La filière équine française à l'horizon 2030. Editions Quae, 158 p.
- Jouven M., Vial C., Fleurance G., 2015. Horses and rangelands: perspectives in Europe based on a French case study. *Grass and Forage Science*, 71, 178-194.
- Lang A., Perrot C., Dupraz P., Tregaro Y., Rosner P.M., 2015. Les emplois liés à l'élevage. Rapport Gis Elevages Demain, novembre 2015. 130p.
- Légifrance, 2017. JORF n°0165 du 18 juillet 2013 page 12009 texte n° 26. Arrêté du 8 juillet 2013 relatif à la prime de sélection des juments trotteur français. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/7/8/AGRT1317574A/jo>, consulté le 19/07/2017.
- Lemaire S., 2003. Économie et avenir de la filière chevaline. INRA Productions Animales, n°16, p. 357-364.
- Liljenstolpe C., 2009. Horses in Europe. EU Equus 2009, conference organized by the Federation of Swedish Farmers, the Swedish Horse Council foundation, the Swedish Board of Agriculture and the Swedish University of Agricultural Sciences, Sweden. 27p.
- Litaize V., Bigot G., 2014. Equidés. In : *Les Filières Animales Françaises : Caractéristiques, Enjeux, Perspectives*. Ellies, M.P. (Ed). , Lavoisier, Paris, FR, 211-243.
- Lortal G., Brétière G., Morhain B., Perret E., Bigot G., 2010. Contribution du cheval de trait à la gestion durable des systèmes bovins de moyenne montagne : cas d'exploitations en Auvergne. 36ème Journée de la Recherche Equine, Paris, les Haras Nationaux, 15-24.
- Martin-Rosset W., Trillaud-Geyl C., 2015. Horse meat production and characteristics: a review. In : Vial, C., Evans, R. (Eds.), 2015. *The New Equine Economy in the 21st Century*. Wageningen Academic Publishers, EAAP Scientific Series, Volume 136, 197-224.
- Ménard C., Duncan P., Fleurance G., Georges J.Y., Lila M., 2002. Comparative foraging and nutrition of horses and cattle in European wetlands. *Journal of Applied Ecology* 39, 120–133.
- Miraglia N., 2017. Enjeux de la recherche sur la filière équine en Europe. In : Leroy du Cardonnoy E., Vial C. (dir.). *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*. Presses Universitaires de Caen, 277-286.
- Miraglia N., Martin-Rosset W., 2013. Utilisation du territoire par le cheval au niveau européen : acquis et perspectives dans le cadre des activités de la Commission Equine de la Fédération Européenne de Zootechnie. 39ème Journée de la Recherche Equine, 28 février 2013, Paris, France, 65-74.
- Molinard E., 2005. L'utilisation des équidés pour la gestation et la valorisation des territoires en Poitou-Charentes et dans le marais Poitevin. Mémoire de Master première année Ecologie et biologie des populations, Université de Poitiers, 35p.
- Morhain B., 2011. Systèmes fourragers et d'alimentation du cheval dans différentes régions françaises. *Fourrages*, N° 207, septembre 2011, 155-163.
- Mugnier S., Bigot G., Perret E., Gaillard C., Turpin N., Ingrand S., 2013. Elevage de traits Comtois en système laitier de zone AOP et plus généralement stratégies d'équilibre entre équins et autres productions agricoles dans des exploitations professionnelles. In : *Actes de colloque, 39ème Journée de la Recherche Equine, 28 février 2013, Paris, France, 95-104*.
- Nielsen M.K., Reinemeyer C.R., Donecker J., Kaplan R.M., 2014. Anthelmintic resistance in equine parasites – Current evidence and knowledge gaps. *Veterinary Parasitology* 204, 55-63.
- Perrier-Cornet P., 2002. Repenser les campagnes. La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, DATAR, 280p.

- Perrot C., Barbin G., Bossis N., Champion F., Morhain B., Morin E., 2013. L'élevage d'herbivores au Recensement agricole 2010 – Cheptels, Exploitations, Productions. Le dossier Economie de l'Élevage, 440-441, 90p.
- Pickel-Chevalier S., 2015. Can equestrian tourism be a solution for sustainable tourism development in France? *Canadian review Loisir et Société/Society and Leisure* 38(1), 110-134.
- Pickel-Chevalier S., 2016. L'équitation française et sa patrimonialisation dans la société des loisirs. *Espaces Temps.net, Travaux*, 26.07.2016 <http://www.espacestems.net/articles/lequitation-francaise-et-sa-patrimonialisation-dans-la-societe-des-loisirs/>
- Pickel-Chevalier S., 2017. Popular Horse Stories and the Invention of the Contemporary Human-Horse Relationship through an 'Alter Ego' paradigm. *Journal of Sports Science*, David Publishing Company, New York, Volume 5, Number 2, Mar.-Apr. 2017 (Serial Number 19), 119-137, ISSN: 2332-7839, <http://www.davidpublisher.org/Home/Journal/JSS>, DOI:10.17265/2332-7839/2017.02.007
- Pickel-Chevalier S., Greffe G., 2015. Le cheval réinventé par la société des loisirs en Occident : une mythologie révolutionnée ? (XVIII-XXIe). In : Pickel-Chevalier S., Evans R., (dir.), *Cheval, tourisme et sociétés/Horse, Tourism and Societies*. Paris : Mondes du Tourisme, Hors-série, 26-49.
- Quetier F.F., Gordon I.J., 2003. 'Horsiculture': how important a land use change in Scotland? *Scottish Geographical Journal* 119(2), 153-158.
- Rantamaki-Lahtinen L., Vihinen H., 2004. The role of equine industries in Finnish rural development - rural entrepreneurship and policy perspectives. Conference paper from NJF seminar n° 367 "Horse Management-Premises and Landscape", Alnarp, 18-20 October 2004.
- Ravenscroft N., Long H.A.R., 1994. Horses in the countryside: conflict or co-operation? *Journal of the Royal Agricultural Society of England* 155, 79-86.
- REFErences, 2011. *Annuaire ECUS 2011 : Tableau économique, statistique et graphique de cheval en France, données 2010-2011*. Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Le Pin au Haras, 63p.
- REFErences, 2016. *Annuaire ECUS 2016 : Tableau économique, statistique et graphique de cheval en France, données 2015/2016*. Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Le Pin au Haras, 63p.
- Rizo S., 2012. La Camargue « terre de cheval » : un atout pour le tourisme équestre local, des enjeux de développement. *Equ'idée* 80, 11-13.
- Saastamoinen M., 2015. Promoting slaughtering of horses and consumption of horse meat - ethical horse keeping and meat production. In : Vial, C., Evans, R. (Eds.), 2015. *The New Equine Economy in the 21st Century*. EAAP Scientific Series, Volume 136, 189-196. Wageningen Academic Publishers.
- Sabatier B., Soulard C., Jarrige F., Laurens L., Nougardès B., 2007. L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multidimensionnel. Communication au colloque international « Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. Vers des projets de territoire », Nanterre, 10-12 octobre 2007, 9p.
- SLU, 2001. *The Horse Industry in the European Union. Final Report, EU Equus (2001)*, Uppsala, Sweden: Sveriges lantbruksuniversitet, 45p.
- Stebbins R.A., 2006, *Serious Leisure: A Perspective for Our Time*, New Brunswick, NJ, AldineTransaction Publishers.
- Suggett R.H., 1999. Horses and the Rural Economy in the United Kingdom. *Equine Veterinary Journal* 28, 31- 37.
- Thuneberg T., Mustonen T., 2015. Equine entrepreneur's well-being. In : Vial C., Evans R. (Eds.), 2015. *The New Equine Economy in the 21st Century*. EAAP Scientific Series, Volume 136, 99-101. Wageningen Academic Publishers.
- Tourre-Malen C., 2006. *Femmes à cheval. La féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?* Paris, éditions Belin. 299p.
- Tourre-Malen C., 2009. Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960. *Le Mouvement Social (La Découverte)* 229, octobre-décembre, 41-59.
- Troy C., Gelin M., 2016. *Rapport national emploi, métiers et formations dans la filière équine. Equi-ressources emplois, métiers, formations*, le Pin au Haras, 61130, France, 100p.

Van der Windt N.P., OldeLoohuis R.J.W., Agricola H.J., 2007. De paardenhouderij in beeld, een verkenning naar de landschappelijke verschijningsvorm van de paardenhouderij [Horsekeeping, an exploration of the manifestation in the landscape]. Alterra-rapport 1444, Wageningen: Alterra.

Vejre H., 2008. Models for safeguarding urban fringe open landscapes – the balance between public and private. Case study of management models for urban green space around Copenhagen. Proceedings of the Conference 'Rurality Near the City', eds. V. Dewaelheyns & H. Gulinck, KULeuven: Leuven, 51-60. Available online: www.ruralitynearthecity.be.

Vial C., 2009. Quelle place pour le cheval dans l'occupation et l'aménagement du territoire français. *Equ'idées* 69, 28-30.

Vial C., Soulard C., 2010. Cheval et territoire : le rapport à l'espace des propriétaires d'équidés. Actes de colloque, 36^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, 4 mars 2010, Paris, 5-14.

Vial C., Aubert M., Perrier-Cornet P., 2011a. Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 3, 549-573.

Vial C., Perrier-Cornet P., Soulard C., 2011b. Le développement des équidés de loisir en France : quels impacts sur les espaces ruraux et périurbains ? Numéro spécial de la revue *Fourrages* sur « L'utilisation des ressources prairiales et du territoire par le cheval » 207, 165-172.

Vial C., Perrier-Cornet P., 2013. Le programme de recherche « Cheval et territoire » : de l'organisation des activités équestres à leurs impacts sur le développement des territoires. Actes de colloque, 39^{ème} Journée de la Recherche Équine, Institut français du cheval et de l'équitation, 28 février 2013, Paris, 75-84.

Vial C., Andreau M., Jouven M., 2014. Quelle place pour les activités équestres en territoire pastoral ? Exemple du Parc national des Cévennes. Poster présenté à la 40^{ème} Journée de la Recherche Équine, Institut français du cheval et de l'équitation, 18 mars 2014, Paris, 152-155.

Vial C., Gouguet J.J., 2014. L'équitation de loisir comme levier de développement économique et social des territoires ruraux. In : Jeanneaux P., Perrier-Cornet P., *Repenser l'économie rurale*, 155-167. Collection Update Sciences & Technologies, éditions Quae.

Vial C., Bigot G., Heydemann P., 2017. La filière équine française dans le paysage économique international : premiers éléments d'analyse à partir des bases de données existantes. *Equ'idée*, février 2017, <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/articles-equidee.html>

Vial C., Leroy du Cardonnoy E., 2017. Introduction. In : Leroy du Cardonnoy E., Vial C. (dir.). *Les chevaux. De l'imaginaire universel aux enjeux prospectifs pour les territoires*. Presses Universitaires de Caen, 17-22.

Wilton B.L., 2008. A unique rurality: The role of the horse farm in the post-productivist landscape. PhD Dissertation, School of Environmental Design and Rural Development, University of Guelph, 168p.

Zasada I., Berges R., Hilgendorf J., Piorr A., 2011. Horsekeeping and the peri-urban development in the Berlin Metropolitan Region. *Journal of Land Use Science* 8 (2), 199-214

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « *Innovations Agronomiques* », la date de sa publication, et son URL)